

L'Union des maisons de Champagne ouvre ses portes pour les Journées du Patrimoine

lachampagnedesophieclaeys.fr/lunion-des-maisons-de-champagne-ouvre-ses-portes-pour-les-journees-

September 6,
2019



Que j'aimerais être une petite souris pour savoir ce qui s'y passe et écouter ce qui est dit ! C'est le saint des saints des grandes marques de champagne parmi les plus connues de la planète. C'est là où les patrons du négoce champenois se réunissent et évoquent nombres d'affaires ou/et de difficultés liées à l'appellation champenoise,. Depuis 1919, l'Union des maisons de champagne (UCM) est installée rue Marie Stuart à Reims dans un joli hôtel particulier datant du milieu du XIXe siècle. Et il ouvre ses portes au public pour les Journées du Patrimoine **le samedi 21 septembre et le dimanche 22 septembre**

Un peu d'histoire

En 1882, trente-cinq maisons de champagne ont décidé de se constituer en syndicat professionnel pour défendre le mot « champagne » en France et dans le monde contre les usages abusifs qui en étaient faits par d'autres producteurs de vins mousseux. Cette création est venue formaliser des actions communes déjà diligentées depuis le milieu des années 1830. En dépit de fondements juridiques très faibles (le concept d'appellation d'origine n'est consacré par la loi qu'en 1935), les maisons obtiennent la confirmation par la cour de cassation, en 1889, que :

« Le mot champagne est indicatif à la fois du lieu de production et de fabrication de certains vins spécialement connus sous cette qualification et non d'autres ». En substance, « il n'est de champagne que de la Champagne ». Sans ces actions collectives, « champagne » serait devenu un produit générique comme « eau de Cologne ».

Très vite, le second motif de réunion des maisons de champagne vise à organiser la lutte contre le phylloxéra qui apparaît en Champagne dans les dernières années de la décennie 1880. Les maisons engagent la lutte ; elles fournissent aux vignerons le matériel et les conseils nécessaires pour tenter de préserver d'abord puis ensuite pour reconstituer le vignoble champenois. Ce sont les premiers contacts formels entre les vignerons et les maisons qui aboutiront plusieurs décennies plus tard à la création de l'interprofession.

Passant au fil du temps, des Syndicats des Grandes Marques, de l'Union des grandes Marques & maisons de Champagne et des Syndicats des Maisons, dit « Syndicat d'Épernay », désormais L'Union des maisons de Champagne fédère aujourd'hui quatre-vingts maisons qui élaborent et expédient 60 % des volumes de vins de Champagne, réalisent les 2/3 du chiffre d'affaires total de la région et 85 % exportations totales, soit environ 20 % des exportations de vins et spiritueux français, deuxième poste excédentaire de la balance commerciale. Les maisons adhérentes sont de taille très diverse : certaines appartiennent à des groupes de plusieurs centaines de salariés, tandis que d'autres (la majeure partie des adhérents) sont des PME ou même des TPE employant quelques salariés. Les maisons de champagne dont les plus anciennes datent de la première moitié du XVIII^{ème} siècle, sont à l'origine de la notoriété et du prestige des vins de Champagne dans le monde. L'actuel président de l'UMC est Jean-Marie Barillère.

Horaires :

21/09 de 14h00 à 18h00

22/09 de 14h00 à 18h00 en accès libre dans la cour